

"La question des subventions et des programmes sociaux n'a jamais été soulevée dans nos conversations ici... jamais... et je ne prévois pas qu'elle le soit plus tard... Ce que nous devons faire sur la question des subventions devra respecter ce qui aura été convenu sur une base internationale. "

M. Yeutter mentionnait probablement le Code des subventions du GATT en vertu duquel il est clair que nos programmes sociaux ne sont pas passibles de droits compensateurs. Et si les Américains devaient suggérer, dans les 5 à 7 prochaines années, une approche biaisée de ces questions, nous leur dirions non. C'est aussi simple que cela.

Ed Broadbent dit que notre régime national de soins de santé sera menacé par les hôpitaux américains de style corporatif. Il a tort.

Le chapitre 14 de l'Accord de libre-échange concerne les services. Il énumère les services qui sont visés par l'Accord. Si le service en question n'est pas sur la liste, alors il n'est pas visé par l'Accord. Ni notre régime public de soins de santé ni les autres services fournis par le gouvernement ne sont couverts par l'Accord. (Les régimes privés de soins de santé ne sont d'ailleurs pas plus sur la liste.)

Le chapitre de l'Accord sur les services couvre les services de gestion des soins de santé fournis sur une base commerciale. Les divers paliers de gouvernement au Canada ne sont nullement tenus par l'Accord de libre-échange de permettre la gestion commerciale de soins de santé, par exemple en engageant sous contrat une société privée pour gérer les achats destinés à un hôpital. Même si un gouvernement provincial décidait de le faire, rien n'empêche des gouvernements provinciaux subséquents de renverser une telle décision. Le fait est que l'Accord ne contient aucune obligation en ce sens.

Il appartient aux Canadiens de décider des programmes sociaux qu'ils veulent. Un gouvernement progressiste-conservateur maintiendra, renforcera et élargira les programmes sociaux offerts à tous les Canadiens. C'est pourquoi nous avons introduit un projet de loi sur les services de garde d'enfants.

La véritable menace à nos programmes sociaux et à notre aide au développement régional ne vient pas de l'Accord de libre-échange, mais plutôt de ce type de mauvaise gestion des finances publiques dont les Libéraux se sont tellement rendus coupables. Si ce gouvernement n'avait pas remis de l'ordre dans le déficit fédéral, la capacité financière qu'a le Canada de soutenir ces programmes serait minée par nos